



GONNEVILLE LA MALLET Samedi 17 Février 2018

Départ 18h00 - OUVERT A TOUTES LES CATEGORIES HOMMES ET FEMMES

(CADET, JUNIOR, ESPOIR, SENIOR, VETERAN 1,2,3,4)

Parcours empruntant les chemins et rues environnants

Retrait des dossards : à partir de 15h00 à la halle au blé place Guy de Maupassant. - Service médical assuré – Douches au stade - Parking

Récompenses Un lot de pommes de terre sera en libre-service pour chaque arrivant (dans la limite de 250 participants). Une coupe sera offerte à chaque vainqueur des catégories Masculine, féminine et mixte.

Eclairage : vous devrez vous doter **obligatoirement** d'un moyen individuel d'éclairage afin de pouvoir vous orienter durant l'épreuve qui se terminera à la nuit tombante.

Pour que l'inscription soit prise en compte joindre OBLIGATOIREMENT un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied, datant de moins d'un an pour les non licenciés et une copie de la licence pour les licenciés, joints obligatoirement au courrier

INCONTURNABLE : Il ne sera pas délivré de dossard sans certificat médical ou copie de licence

Responsabilité civile : l'organisateur a souscrit pour la durée de l'épreuve une assurance responsabilité civile auprès d'AXA, garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité, de celle de ses préposées et des participants. **Les licenciés** bénéficient des garanties accordées par leur licence.

Individuelle accident : chaque participant doit être en possession d'une assurance individuelle accident couvrant d'éventuels frais de recherche et d'évacuation jugés nécessaires par l'organisme de secours.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutif à un mauvais état de santé. La responsabilité de l'Association sera dérogée dès le retrait du dossard pour abandon, par décision médicale ou sur décision du Directeur de course.

Droit à l'image : Du fait de son engagement, le coureur donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image concernant l'événement dans le cadre de la promotion de celui-ci.

Conditions générales : Tout coureur s'engage à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve par le seul fait de l'inscription. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec renonciation de tout recours contre les organisateurs en cas de dommages ou séquelles ultérieures qui pourraient survenir du fait de l'épreuve



Bulletin d'inscription LE TRIO PATATOES Samedi 17 Février 2018

Place Guy de Maupassant - Départ 1^{er} coureur : 18h00

Droit d'inscription : 5 euros/participant avant le 16 février et 10€ le matin de la course
Joindre à votre inscription **votre règlement de 15€** à l'ordre de l'Association Sports et Loisirs de Gonnevillle la Mallet.

A retourner au plus tard le 16 février à : Le Trio Patatoes - Jean Jacques ROBERT - 38 Rue du Docteur Paumelle – 76280 GONNEVILLE LA MALLET. Tél : 02 35 20 31 33 (après 18h30) / Fax : 02 35 20 72 43 - OU par mail à : jean-jacques-sylvie.robort@orange.fr

1^{er} coureur (3 boucles)

NOM : Prénom :

Date de naissance : Sexe :

Adresse :

Code postal : Ville :

Licencié : Non Oui Si oui Nom du club :
N° de licence :

Visa des parents (si mineur)

2^{eme} coureur (2 boucles)

NOM : Prénom :

Date de naissance : Sexe :

Adresse :

Code postal : Ville :

Licencié : Non Oui Si oui Nom du club :
N° de licence :

Visa des parents (si mineur)

3^{eme} coureur (1 boucle)

NOM : Prénom :

Date de naissance : Sexe :

Adresse :

Code postal : Ville :

Licencié : Non Oui Si oui Nom du club :
N° de licence :

Visa des parents (si mineur)